

INAUGURATION DE LA PLACE DE LA NATION
JEUDI 23 JUIN 2016 A 18H30
INTERVENTION DE MME MURIEL SCOLAN - MAIRE DE DEUIL-LA BARRE

Monsieur le Sous-préfet, Monsieur Dobo-Schoenenberg,

Monsieur le Député, cher François Scellier,

Mesdames, Messieurs les représentants du Conseil Régional d'Île-de-France,

Monsieur le Vice-président du Conseil départemental du Val d'Oise et Président de la SEMAVO, cher Philippe Sueur,

Monsieur le Président de la Communauté d'Agglomération Plaine Vallée, cher Luc Strehaiano,

Mesdames et Messieurs les représentants de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine,

Mesdames, Messieurs les élus,

Mesdames, Messieurs les représentants des bailleurs sociaux,

Mesdames, Messieurs les représentants des promoteurs et de l'opérateur commercial,

Mesdames, Messieurs les présidents d'associations,

Mesdames, Messieurs les commerçants du quartier de La Galathée,

Mesdames, Messieurs,

Chers amis deuillois,

9 ans après la signature de la convention avec l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine, en mars 2007, je suis heureuse de vous accueillir ce soir pour l'inauguration officielle de cette place de la Nation, place emblématique qui deviendra, je l'espère, le cœur de vie du quartier de La Galathée- Trois communes grâce à vous, habitants, commerçants, et à l'activité que vous allez développer.

Située à l'entrée du quartier, cette place se veut aussi être à deux pas de la porte d'entrée du département du Val d'Oise.

De plus, vous le savez, ce quartier nommé « Galathée-3 Communes » va prendre une nouvelle dimension.

Il sera bientôt desservi par un important axe ferroviaire, TLN (Tangentielle Légère Nord), situé au futur pôle multimodal de la gare d'Épinay-Villetaneuse, qui sera en fonction à l'été 2017.

C'est le fruit d'un travail de longue haleine et je souhaite rendre un hommage tout particulier à mon prédécesseur, Jean-Claude Noyer, et à son adjoint à l'urbanisme, Alain Joubert, qui ont été à l'initiative de cet important projet pour notre Ville.

J'ai quant à moi eu l'honneur d'être, à cette époque, adjointe à la politique de la ville et de suivre tout particulièrement ce dossier dès sa création, sur le volet humain : le relogement, la gestion urbaine de proximité, les clauses d'insertion et le travail de mémoire.

Faisons un peu d'histoire : j'ai récemment retrouvé dans mes archives, les premiers éléments concernant l'histoire ancienne de ce quartier qui remonte à 1965, avec la création d'une zone d'aménagement différée englobant une large superficie des territoires de Villetaneuse, Montmagny et Deuil-La Barre, avec la création de la faculté de Villetaneuse.

Le périmètre de la zone fut discuté au plus haut niveau et donna lieu à un véritable bras de fer entre la Préfecture de Région et la commune de Deuil-La Barre.

Le conseil municipal ne manqua pas, à l'époque, d'émettre de nombreuses remarques et le projet fut revu plusieurs fois entre 1967 et 1973.

Je remercie d'ailleurs Monsieur Serge Gerbaud de sa présence ce soir en tant que témoin, ancien collaborateur de l'OCIL (aujourd'hui ASTRIA), et qui à ce titre a suivi ce dossier.

En 1975 débutèrent les premières constructions : 1 100 logements environ, dont deux tours en tripode de 256 logements comportant 16 niveaux, mais aussi des copropriétés, complétés par la suite par une zone pavillonnaire et terminé en 1993 par un parc de 2,2 hectares au Nord du quartier.

1993 est aussi la date d'entrée en ZUS du territoire.

Pendant une dizaine d'années, le quartier a bénéficié d'une dynamique interne liée à sa mixité sociale originale et à l'effet d'entraînement des équipements publics et des associations diverses animant la cité, financées en partie par des fonds détenus dans le cadre de la Politique de la Ville.

Mais cette dynamique s'est essoufflée et a buté, entre autre, sur une insuffisante intégration du quartier dans la Ville.

D'autres problèmes sont apparus et différents diagnostics partagés avec les bailleurs nous ont conduits à prendre des décisions importantes.

En effet, dès les premières années 2000, les contacts sont pris avec les instances de l'état et notamment avec les services de Monsieur Jean-Louis Borloo et la mission interministérielle à la ville : Madame Talland.

Les bailleurs concernés sont informés du souhait de la ville d'entrer en Opération de Rénovation Urbaine : Monsieur François DUQUESNOY.

En novembre 2004, le ministre délégué à la ville lance l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine.

Je dois dire aujourd'hui que sans l'ANRU, qui a fêté ses 10 ans en 2014, il aurait été extrêmement difficile pour nous, voire même quasiment impossible, d'envisager un projet d'opération de renouvellement urbain de cette envergure, notamment pour réunir autour d'une même table tous les acteurs financiers nécessaires.

Dès 2011, les premières déconstructions des tours de la Galathée ont débuté. Ces deux tours regroupaient 253 logements/familles soit près de 1000 habitants.

La très grande majorité de ces personnes a été relogée sur l'ensemble du territoire communal, en prenant le soin d'étudier les souhaits des habitants.

Puis vint le temps de la reconstruction sur le quartier lui-même et je remercie l'architecte qui nous a accompagné tout au long de ces années sur ce dossier : Monsieur Chéron.

Au total, ce sont 351 nouveaux logements qui ont déjà été livrés sur ce quartier de La Galathée, permettant aux habitants de poursuivre leur parcours résidentiel, grâce à des typologies de logements variées et répondant aux besoins du plus grand nombre : 129 logements sociaux et 222 logements en accession à la propriété encadrant la place de la Nation, équipée de nombreux commerces et d'équipements publics.

En prolongeant vers le Nord, cette opération s'organise autour de trois espaces structurants, reliés entre eux par une rue jardin dédiée aux modes doux de déplacement.

Cette véritable colonne vertébrale du quartier va traverser, au départ de la place de la Nation, le square et l'esplanade des platanes.

Le réaménagement paysager de l'esplanade des platanes au Nord, et la création d'un nouveau square au cœur du quartier, en lieu et place de l'une des tours démolies permettront de créer des lieux de vie collectifs et de renforcer ainsi les liens sociaux.

Je remercie tout particulièrement l'ensemble de nos partenaires et leurs représentants qui nous font l'honneur d'être à mes côtés ce soir : l'Etat et notamment les services de la préfecture, l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine, la Région Ile-de-France, le Conseil départemental du Val d'Oise, notre maître d'ouvrage délégué, la SEMAVO (Monsieur Renckaert et Madame Sainvet), qui ont rempli de façon remarquable leur mission, l'ancienne Communauté d'Agglomération de la Vallée de Montmorency, l'EPFVO devenu l'Établissement Public Foncier Île-de-France, France Habitation, l'OGIF, l'Association Foncière Logement et la Caisse des Dépôts et Consignations, l'APES (Association Pour les Equipements Sociaux)...

Le coût de la Rénovation Urbaine est de 97 millions d'euros TTC, avec une répartition des financements ainsi qu'il suit :

- ANRU : 28 millions d'euros,
- Bailleurs sociaux (France Habitation et OGIF) : 36,8 millions d'euros,
- Ville de Deuil-La Barre : 7,9 millions d'euros,
- Région Ile-de-France : 4 millions d'euros,
- CAVAM : 1,8 millions d'euros,
- Département du Val d'Oise : 1,3 millions d'euros.

Le reste étant financé par des prêts aidés de la Caisse des Dépôts et Consignations et d'Action Logement (prêts PRU et CIL), au profit des bailleurs sociaux.

Je n'oublie pas toutes les associations qui nous ont soutenues dès l'origine de cette Opération de Rénovation Urbaine : La Régie de Quartiers, l'APES, l'AIDE, ESSIVAM, Aiguillage et l'amicale des locataires.

Les associations jouent un rôle irremplaçable dans l'accompagnement social des familles, la prévention de la délinquance, l'aide aux devoirs, l'insertion sociale et professionnelle, l'alphabétisation...

Sans leur main tendue, sans leur inlassable dévouement, il n'y a pas de responsabilisation possible.

Leurs initiatives doivent être soutenues et encouragées.

Quant aux bailleurs sociaux, dont je salue l'engagement, ils doivent être les garants d'une meilleure qualité de vie, notamment en recrutant des gardiens d'immeubles qualifiés, comme c'est le cas aujourd'hui, et en nombre suffisant pour assurer le meilleur entretien possible des parties communes.

Les gardiens d'immeubles sont des partenaires au quotidien et je souhaite aussi leur rendre hommage.

L'accès à la propriété doit également être encouragé en offrant aux occupants la possibilité de rembourser des mensualités du même ordre de grandeur qu'un loyer.

Mes remerciements vont aussi aux habitants qui nous ont accompagnés lors de réunions publiques et de concertations sur les différentes phases du projet et sur la gestion urbaine de proximité et les diagnostics en marchant pendant toutes ces années.

Il convient aussi de favoriser l'implantation des services publics dans ce quartier de La Galathée.

C'est ainsi qu'un pôle santé et un pôle police situés aux abords de cette place viendront compléter prochainement les structures municipales déjà en place (Maison des associations, C2i, Maison de la petite enfance, Maison des familles et l'Espace d'animation Jesse Owens).

Enfin, face à cette place de la Nation, l'ensemble commercial compris entre l'ancienne surface alimentaire DIA et le magasin SUZUKI, dont les travaux de démolition débuteront avant la fin de l'année cèderont place à la construction de 173 logements étudiants, 55 logements sociaux et 55 logements en accession à la propriété.

Voilà quelques uns des chemins que nous avons choisi d'emprunter pour mieux vivre ensemble dans une ville unie et solidaire.

Sans les services municipaux qui se sont attelés pour réaliser ce qui au départ était un beau projet, celui-ci ne serait pas la réalité aujourd'hui.

Ce dossier a été rassembleur pour les services de la Ville dans leur ensemble.

Je tiens à mettre en avant le travail important élaboré par les directeurs généraux des services successifs : Michèle Legendre et Pierre Aubert, et plus particulièrement par le directeur du développement urbain, responsable de ce dossier ORU dans sa globalité : Sylvain Weiss.

Mesdames, Messieurs, cette place de la Nation est symbolique à bien des égards.

La Nation est d'abord l'ambition de partager un destin commun.

C'est cette volonté de vivre ensemble, cette confiance commune dans les mêmes valeurs, qui fait la force des grandes démocraties.

C'est aussi ce qui nous permet de nous défendre lorsque nos idéaux sont attaqués ou contestés.

Notre modèle républicain reste plus que jamais d'actualité, parce qu'il est la meilleure voie possible pour assurer la cohésion d'une société qui doit absorber les chocs de plus en plus nombreux de la modernité.

Ce modèle républicain est le meilleur garant de notre cohésion nationale.

La République qui sera d'autant plus légitime dans son exigence de fermeté et de responsabilité qu'elle aura d'ailleurs su donner à chacun un avenir.

La Nation, la République, le drapeau tricolore qui flotte désormais sur cette nouvelle place de la Nation, l'attachement à la patrie ne sont pas des valeurs surannées.

Ce sont autant de façons de dire « nous », d'être fidèles à notre histoire et à nos idéaux, d'affirmer un destin collectif et solidaire, de faire entendre notre message.

Notre drapeau, notre langue, notre histoire et notre hymne national sont porteurs des valeurs de tolérance et de respect de l'autre.

Cette France là, nous en sommes fiers et nous devons la défendre.

La France a naturellement inscrit le respect des autres cultures au cœur de sa propre culture.

Vouloir vivre ensemble, c'est ainsi, plus que par la naissance, la langue, le sol ou l'histoire, que se définit l'appartenance à notre Nation.

Cette appartenance, où se mêlent sentiment et nécessité, crée des droits mais elle implique aussi des règles communes, le respect des autres, une obligation de tolérance, sans lesquels notre cohésion serait mise à mal.

La Nation française est pour chacun d'entre nous un point d'ancrage et de fraternité.

Pour que Deuil-La Barre soit plus fraternelle il faut aussi assurer l'égalité des chances.

« Ce qui constitue la vraie démocratie » disait Gambetta « ce n'est pas de reconnaître des égaux, c'est d'en faire ».

Tel doit être notre projet.

Je voudrais conclure mon propos en vous faisant une confidence, comme le déclarait déjà Michel Rocard en 1990 : « Je crains moins l'audace et l'esprit critique que les conformismes administratifs et les tabous des situations acquises ».

C'est immeuble par immeuble, quartier par quartier, que se construira ou se déconstruira la civilisation de ce millénaire !

Au-delà des différences, chacun doit pouvoir trouver sa place dans ce que Malraux appelait « une communauté de destins ».

Je vous remercie de votre attention.